



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2014

N° 14

Edito

En mars 2014, les électeurs de Labatie d'Andaure ont, à une très large majorité, fait confiance à l'équipe municipale sortante renforcée par de nouveaux élus. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont soutenu et reconnu le travail réalisé.

Cette équipe municipale, toujours tournée vers l'avenir et l'investissement concrétisé par de nombreux chantiers, une gestion saine qui permet de ne pas augmenter les impôts.

A ce jour l'avant-projet arrêté est la dernière tranche des travaux d'assainissement collectif qui concerne la place de l'église.

L'année 2014 aura été marquée par notre adhésion au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et à la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires n'était pas évidente, elle s'avère satisfaisante et ce, grâce aux bénévoles qui s'investissent en faveur des élèves de notre école.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2015.

Christian Marliac

Maire



Organisation du Conseil Municipal

Maire : Christian MARLIAC

1ere Adjointe: Chantal REILLE - Vie du Village et animation

2ème Adjoint: Noël FOUREL - Travaux

3ème Adjoint: Robert ROCHEBLOINE - Voirie

Délégués :

Communauté de communes du Pays de Lamastre: Christian MARLIAC - suppléante : Chantal REILLE

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Julie SAVARY - suppléant : Florent ROCHEDY

SIVU des Inforoutes : Chantal REILLE

Ecole départementale de musique : Sylvain MONTALAND

Agriculture et SAFER: Christine CROS

Ecole : Sylvain MONTALAND - suppléant: Christophe CHAREL

Tourisme : Sylvain MONTALAND

Communication: Christian MARLIAC

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Président: Christian Marliac

Membres élus : Henriette Russier, Chantal Reille, Christine Cros, Christophe Delevoye

Membres non élus: Simone Antérion, Denise Boissy, Paulette Lascombe, Irène Marliac

Commission appel d'offres:

Titulaires: Christophe Delevoye, Noël Fourel, Florent Rochedy

Suppléants: Julie Savary, Robert Rochebloine, Chantal Reille

Commission communales des Impôts Directs

Nommée par la Directrice départementale des Finances publiques de l'Ardèche:

Commissaires Titulaires :

ANTERION Simone

BOISSY Marc

CHAREL Christophe

COMBETTES Christian

CROS Sylvain

FOUREL Noël

Commissaires suppléants:

FROMENTOUX Marc

GOROVENKO André

LOGUT Vincent

POINT Stéphanie

ROCHEBLOINE Thierry

SOUBEYRAND Loïc

Budget communal

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	
Charge à caractère général	48 000 €	Excédent de fonctionnement reporté	0 €
Charge de personnel	83 000 €	Produit de gestion courante	18 000 €
Opération d'ordre entre section	13 607 €	Impôts et taxes	58 003 €
Charges de Gestion courante	30 000 €	Atténuation de charges	9 500 €
Charges financières (intérêts)	6 900 €	Produit des services	6 180 €
Dépenses imprévues	1 500 €	Dotations et participation	115 000 €
Virement Section investissement	29 176 €	Amortissement subvention	5 500 €
TOTAL dépenses fonctionnement	212 183 €	TOTAL Recettes de Fonctionnement	212 183 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	
Emprunts et dettes	15 100 €	Virement section fonctionnement	29 176 €
Immobilisations incorporelles	0 €	Dotations fonds divers et réserves	88 387 €
Immobilisations corporelles	11 977 €	Subvention investissement	5500 €
Immobilisations en cours	21 347 €	Emprunts et dettes assimilées	18730 €
Déficit reporté	102 976 €	Caution	1 500 €
Opérations d'ordre entre sections	5 500 €	Opération d'ordre transfert entre sections	13 607 €
TOTAL dépenses Investissement	156 900 €	TOTAL Recettes d'Investissement	156 900 €
		€	

Budget Eau

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	
Charges caractère général	6 000 €	Vente produits	10 000 €
Charges financières	4 670 €	Subvention exploitation	11 652 €
Virement section	4 733 €	Opérations d'ordre	20 461 €
Opérations d'ordre	26 710 €		
TOTAL	42 113 €		42 113€

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	
Emprunts et dettes assimilées	12 000 €	Subvention d'investissement	43 000 €
Immobilisation corporelles	4000 €	Emprunts	17 652 €
Immobilisations en cours		Dotations	12 100 €
Déficit reporté	67134 €	Virt section fonctionnement	4 133 €
Opérations d'ordre	20461 €	Opérations d'ordre	26 710 €
TOTAL	103 595 €	TOTAL	103 595 €

Travaux

Restauration des 3 croix



Temple: réfection façade et Toiture



Voirie

Pendant l'été, les employés communaux ont exécutés divers travaux sur les chemins communaux: enrobé à froid pour boucher les « nids de poules », entretien des fossés et débroussaillage.

En septembre: goudronnage du Chemin de Ronde , imprégnation et enduit pour une surface de 205 m².

Goudronnage du chemin du Moulin de Malfragnier 475 ml et du chemin de Combettes 465 ml. Réfection des parties les plus dégradées, reprofilage pour gommer les défauts et fortifier les structures de la chaussée avec de la grave d'émulsion ,avec 1 bicouche sur l'ensemble de la chaussée. Travaux effectués par l'entreprise COLAS pour un coût total de 18 515 € pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

Octobre : construction d'un mur de soutènement du chemin de Beauregard par l'entreprise FOUREL pour un coût de 3 800 € TTC.

Le 12 octobre puis le 3 novembre , nous avons subit de gros orages qui ont occasionnés des éboulements et des buses bouchées. Les travaux de déblaiement ont été effectués par l'entreprise FOUREL pour 2 200 € TTC. Coût global des intempéries: 40 000 €

Novembre : 1 semaine d'intervention des brigades vertes pour l'entretien des chemins de randonnées , pris en charge par la communauté de Communes coût: 2 035 €.



Mur de beauregard

Robert Rochebloine
Adjoint à la voirie

Eau potable- assainissement

Avant projet validé lors du Conseil Municipal du 16 septembre 2014 : remplacement de la canalisation eau potable Place de l'Eglise et raccordement de ce quartier à la Station d'épuration.

Prix de l'eau:

Emprunts en cours : 14 315 €

Tarif applicable au 01/01/2015 :

40 € abonnement /an et 1,20 € / m3

Prix Assainissement :

Emprunt en cours : 6 500 € par an jusqu'en 2016

Tarif 2014 :

0,90€ /m3 d'eau potable

50 € de part fixe annuelle

Une convention a été signée avec la Sté SAUR pour l'encaissement des taxes d'assainissement.

A noter le bon fonctionnement de notre station de traitement des eaux usées, une convention de surveillance a été signée avec la Sté SATESE.

Travaux réalisés :

Remise en état du champ d'épandage des toilettes près du Calabert et raccordement au réseau d'assainissement du bâtiment communal Place de l'Eglise.



Assainissement maison communale



Remise en état assainissement toilettes publiques

Débroussaillage de la source commune à St jeure d'Andaure et Labatied'Andaure



La Communauté de Communes

Création : 01/01/2009

Communes membres : Desaignes, Empurany, Nozières, Lafarre, Le Crestet, Gilhoc sur Ormèze, Lamastre, Saint Barthélémy Grozon, Saint Basile, Saint Prix, Labatie d'Andaure (depuis le 01/01/2014)

Population totale : 6 966 habitants

Composition du Bureau:

Mr Jean-Paul VALLON : Président

Mr Marc BARD : 1er Vice-président

Mr Jacky CHOSSON: 2ème Vice-président

Mr Amédée BLANC: 3ème Vice-président

Mr Dominique COUTURIER: 4ème Vice-président

Mr Christian MARLIAC: 5ème Vice-président

Compétences obligatoires:

- ◆ Aménagement de l'espace (notamment organisation des transports scolaires en tant qu'organisateur de second rang, coordination des politiques territoriales ' CDDRA), élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)...)
- ◆ Développement économique notamment création et extension de toute zone d'activités industrielle, commerciale et artisanale d'intérêt communautaire (par exemple locaux ex Bacou et Fromagerie du Vivarais), gestion, de l'Opération Rurale Collective (ORC) , aménagement des infrastructures du Mastrou, accompagnement des porteurs de projets, promotion de l'économie touristique du territoire par la création et le soutien à un office de tourisme communautaires, etc ...

Compétences optionnelles :

- ◆ Voirie
- ◆ Action sociale d'intérêt communautaire (par exemple gestion du contrat enfance jeunesse avec l'association La Ribambelle, soutien à la mission locale et au plan local pour l'insertion et l'emploi)
- ◆ Gestion du gymnase intercommunal et construction de tout nouvel équipement sportif et culturel (par exemple construction des deux courts de tennis intercommunaux à Lamastre)
- ◆ Environnement (entretien des sentiers de randonnées, études et travaux relatifs du doux et de ses affluents)
- ◆ Ordures ménagères
- ◆

Nombres d'agents : 2 Secrétaire : Mme Stéphanie BARD—temps complet

Chargée de mission ORC: Mme Véronique VALLON à mi-temps

Budget Principal : Fonctionnement 2013: 2 792 774,00 €

Investissement 2013: 2 957 222,00 €



1er rang: Mrs Chosson, Vallon, Bard, Marliac

2ème rang: Mrs Blanc , Couturier



Ardèche Drome Numérique

Projet bi départemental de déploiement du réseau de fibre optique à la maison, de l'Ardèche et de la Drôme.

Il s'agit d'un nouveau projet de service public , le très haut débit, le support des usages de demain. Ce projet s'inscrit dans un plan national pour le déploiement du très haut débit « France très haut débit ». Aujourd'hui les débits sont aléatoires et très inégalitaires, il s'agit pour demain d'offrir le même débit pour tous. En application du Code Général des Collectivités territoriales le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est un syndicat mixte à vocation unique composé de trois membres fondateurs : le département de l'Ardèche, le département de la Drôme et la Région Rhône Alpes .

La Communauté de Commune du pays de Lamastre peut adhérer au Syndicat ADN, chaque EPCI adhérente apportera une participation annuelle au Budget de fonctionnement (0,40 €/hab/an) et 2€/an sur le nombres de prises à réaliser.

Concernant l'investissement, l'objectif est de participer au montant d'investissement sur 10 ans , pour la Communauté de Communes du Pays de Lamastre la participation serait de 1 440 000 € sur 10 ans.

Christian Marliac

Entente Doux Mialan et politique de l'Eau

Deux délégués, Jean-Paul VALLON et Christian MARLIAC représentent la Communauté de Communes du Pays de Lamastre. Cette entente concerne les Communautés de Communes :Pays de Crussol, Hermitage-Tournon, St Félicien, Val'Eyrieux et Pays de Lamastre. Cette entente doit être renouvelée avant le 31 décembre 2014,sachant qu'un contrat de rivière est en cours de validation.

Pendant ce temps la législation évolue et par disposition de la loi 2014/58 du 27 janvier 2014 la compétence GEMAPI : cette compétence obligatoire pour les communes peut être portée par la Communauté de Communes , elle se définit en deux blocs: gestion du milieu aquatique et protection des inondations. Chaque communauté de communes (EPCI) a deux ans pour délibérer sur l'intérêt de cette compétence de rivière et sera en place pour un EPAGF au sein du volet gouvernance du Contrat de Rivière ou un EPTB: Etablissement Public Territorial du Bassin. Le contrat de rivière sera réglementée par arrêté Préfectoral portant création du Comité de Rivière, autre mise en œuvre actuelle, la substitution aux pompes agricoles dans le Doux.

Le Bassin versant du Doux est marqué par des étiages sévères qui conduisent depuis quelques années a des restrictions d'eau par arrêté préfectoraux « sécheresse ». L'Agence de l'Eau a fait réaliser en 2009 une étude de volumes prélevables qui a conclu à la nécessité de réduire les prélèvements. Cette étude a également montré la disponibilité d'une ressource en eau hivernale.

La Chambre d'Agriculture à initié une réflexion d'où il ressort qu'une vingtaine d'exploitations agricoles sont concernées par le pompage en rivière.

Christian Marliac

Le PNR des Monts d'Ardèche

C'est qui, c'est où? C'est nous! Labatie y est entrée en 2013

- ◆ 76 649 habitants (2010)
- ◆ 228000 ha à cheval sur l'Ardèche et la Haute Loire
- ◆ 145 communes et 2 villes portes (Aubenas et Privas)
- ◆ De Nozières au Nord , à Malbosc à la pointe sud et du Monastier-sur-Gazeille à l'ouest , à Saint Cierge-la-Serre à l'Est , le territoire s'est élargi en 2013 en intégrant notamment le massif du Mézenc (point culminant 1753 m)
- ◆ 9 sites Natura 2000
- ◆ 25 salariés, 17 chargés de mission terrain pour faire avancer nos projets!

Un Parc Naturel Régional a pour missions :

- ◆ **La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel**
- ◆ **L'aménagement du territoire**
- ◆ **Le développement économique et social** en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire; le Parc soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines;
- ◆ **L'accueil, l'éducation et l'information du public.** Il favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes environnementaux;
- ◆ **L'expérimentation.** Le Parc contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.



Il faut bien différencier les parcs naturels nationaux, beaucoup plus axés sur la seule protection de l'environnement, des parcs naturels régionaux, qui s'attachent au développement de territoires sous tous ses aspects, aussi bien environnemental qu'économique ou culturel !

Le territoire du Parc vient d'obtenir le label international Géopark. Les Géoparks représentent un réseau (soutenu par l'UNESCO) d'une cinquantaine de territoires reconnus pour leur engagement dans la protection et la valorisation du patrimoine géologique dans 16 pays européens et regroupent 80 territoires dans le monde.



Exemple de projets du Parc :

- * Développement de la châtaigneraie, de la filière bois
- * « Coups de pousse » pour l'éducation à l'environnement, à destination des scolaires et des structures accueillant des jeunes : nature au jardin, terrasses, géologie, des paysages et des métiers...
- * Soutien à la transition et à l'efficacité énergétique
- * Mise en valeur du patrimoine, de l'histoire, des dynamiques locales (savoir-faire et savoir-vivre des habitants, patrimoine industriel dans la vallée de l'Eyrieux, terrasses et calades, bistrots de pays...)

En 2015, le journal du parc sera distribué sur abonnement gratuit : contacter le parc !

Les coordonnées du Parc : 04 75 36 38 60 – accueil@pnrma.fr – www.pnrma.fr

Elus délégués au PNR : Julie Savary (04 75 07 48 62) et Florent Rochedy (06 82 50 77 55)

Julie SAVARY

Vie du Village

Du 11 au 16 août la Médiévale du Doux s'est installée au Calabert sur les bords du Doux



Manœuvre des Pompiers de Desaignes et de Rochepaule à Labatie d'Andaure au plan d'eau



Vie du Village

Comme chaque année , notre village a fêté sa nuit des mai le 14 juin en accueillant l'Harmonie Fanfare de La-mastre.

Malgré le mauvais temps, la traditionnelle foire aux paniers s'est bien déroulée avec l'animation de la Fanfare de Gilhoc.

Notre village a été bien fleuri, un grand merci à la personne qui nous a généreusement donné les fleurs.

Cette année ,la saison touristique a été perturbée par un temps très incertain, mais notre plan d'eau a attiré toujours autant de monde , grâce a son site chaleureux et sa bonne qualité de l'eau.

Chantal Reille



L'Association La Ritournelle (42 adhérents) a participé au Trail, à l'Ardéchoise, a organisé une journée pizza au Calabert, sa traditionnelle foire aux paniers et une journée au profit du téléthon.

L'Association remercie tous ceux qui ont permis la réussite de ces manifestations. Les personnes désirant intégrer l'association peuvent se renseigner auprès de la Présidente.

Chantal REILLE, Présidente



NOUVELLE RENTREE, NOUVEAUX RYTHMES !

Notre maîtresse, Léa PICARD qui a effectué sa troisième rentrée scolaire à Labatie, a accueilli 14 élèves le 2 septembre pour l'année 2014/2014

Léa nous a fait aussi le plaisir d'aménager dans notre commune au mois d'octobre.

La mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) s'est effectuée à la rentrée. La Mairie avec l'aide de la maîtresse, des parents d'élèves et surtout grâce aux bénévoles, que nous remercions grandement, ont pu encadrer les élèves dans les activités variées (lecture, mandala, peinture, cuisine, tissage,) Les retours des bénévoles sur la première période, sont très positifs, De façon générale, ils ont pris plaisir à intervenir et ont apprécié la présence rassurante de Denise et Colette, que nous remercions pour leur travail.

Si des personnes sont intéressées pour venir faire partager leurs passions aux enfants, elles peuvent se renseigner à la Mairie.

Les grands rendez-vous prévus cette année scolaire sont :

- ◆ Une journée spectacles, ateliers de Noël, avec l'école de Nozières
- ◆ Le Vendredi 19 décembre, le soir après l'école, les enfants présenteront un spectacle
- ◆ Comme l'année dernière, l'intervenante musique viendra à l'école pour initier les enfants
- ◆ Le Carnaval aura lieu après les vacances de février
- ◆ Le cycle piscine sera reconduit comme les années précédentes
- ◆ L'année se terminera avec la fête de l'école qui est organisée avec l'Association des Parents d'Elèves

Des travaux sont prévus par la municipalité, dans la salle de classe car nous avons constaté de l'humidité et un grillage doit être installé dans le terrain sous l'école.

Un projet de cantine est à l'étude en Mairie car cette demande a été soulevée lors de la soirée table ronde sur 'Le Batioulou' en attendant l'avancée de cette réouverture. La Cantine est toujours sous la responsabilité de Colette.

La municipalité félicite et remercie l'APE pour son engagement, Léa, Denise, Colette, les bénévoles « TAP » et toutes les personnes qui participent aux fêtes de l'école car tous ces acteurs contribuent à la pérennité de notre école.

Sylvain Montaland

Délégué à l'école



Réunion des bénévoles « TAP »

C'est autour des 14 élèves que l'Association des Parents d'Elèves construit chaque année ses activités. L'objectif premier de l'association est de financer les activités de l'école. Cette année scolaire verra donc, comme les précédentes, un repas avant la fin de l'année civile, avec une représentation du groupe patoisant de Saint-Agrève, qui nous fait la gentillesse depuis trois ans maintenant, de venir animer ce moment que partagent environ 130 personnes. Avec les fêtes de fin d'année viendront le calendrier de l'école et surtout, la visite du Père Noël, qui apporte chaque année quelques surprises aux enfants, à l'école et au personnel. Nous proposerons ensuite le concours de belote, et en juin notre fête annuelle. Comme chaque année l'APE prendra en charge le transport pour les séances de la piscine. Il est aussi prévue une sortie scolaire de fin d'année un peu plus longue que d'ordinaire, puisque les élèves devraient partir trois jours, pour « tester » leur aptitude à quitter famille et maison, afin de proposer l'an prochain une classe découverte de 5 jours, tout cela sous la responsabilité de Léa bien sûr, notre « maîtresse » pour la troisième année.

L'APE permet aussi de créer du lien entre les familles, les parents, mais aussi les enfants. Nous nous rencontrons régulièrement pour préparer les animations, faire des bilans, discuter aussi des éventuels problèmes que nous, parents, pouvons rencontrer dans l'éducation de nos enfants, ou dans sa scolarité.

Certes, ce n'est pas toujours facile, parfois il y a des conflits, parfois des hausses de voix, mais tant que la volonté commune de chacun sera le bien-être de nos enfants, nous arriverons à nous entendre.

La mise en place des TAP suite à



la réforme des rythmes scolaires est très apprécié par nos enfants. Les bénévoles proposent des activités de qualité, et la présence de Denise et Colette est rassurant pour les enfants. L'école le mercredi matin est plus difficile. Tous les parents s'accordent à dire que la fatigue se cumule au fil de la semaine, et se fait souvent sentir le vendredi quand il faut se lever. Les enfants qui ont une activité extra-scolaire n'ont plus beaucoup de temps pour se reposer, jouer, ou même juste ne rien faire. La semaine est bien occupée, et le samedi toujours le bienvenu pour se reposer, enfin.

Nous sommes conscients de la chance que nous avons de pouvoir mettre nos enfants dans notre école de village. C'est grâce à tous les habitants de la commune ainsi qu'à ses élus que cela continue d'être possible. Pour eux, nous voulons vous remercier de votre fidèle soutien, en espérant que cela dure encore de très longues années.

Rachel Combaourou, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves.

Centenaire Grande guerre 14-18

Comme de coutume de nombreux habitants ont répondu présents à l'invitation du Maire pour commémorer l'armistice du 11 novembre et en particulier le centenaire de la guerre 14/18.

Le défilé emmené par l'Harmonie Fanfare de Lamastre et les Pompiers de Desaignes, l'Association de ACPG CATM et la présence de leur Président cantonal Mr Raymond Lapalus, les membres de l'Association de Desaignes et les membres de l'Association de Labatie d'Andaure, ont écoutés avec émotion la lecture des élèves de l'Ecole Communale: Léo, Eva et Cyprien, pendant que les élèves accompagnés de leur Directrice d'Ecole Léa PICARD déposaient un lumignon au pied du Monument aux morts, restauré à neuf pour l'occasion, à la lecture des 45 soldats de la Commune « morts pour la France ».



Le 11 novembre 2014, Labatie d'Andaure et ses habitants célébraient avec ferveur le 100ème anniversaire des débuts de la Grande Guerre.

La Fanfare de Lamastre, les pompiers de Desaignes, les enfants de l'école et leur professeur, la présence de Mr Lapalus, Président cantonal des PG CATM et une nombreuses assistance, ont assuré le succès de cette manifestation, malgré le temps maussade. 45 anciens combattants originaires de la commune sont morts pour la France. Merci à Mr le Maire et à la Municipalité pour leur engagement.

Inauguration de l'exposition



Une exposition fort intéressante retraçant quelques épisodes de cette longue guerre a été présentée au public à la salle des fêtes du 26 au 30 novembre. Cette initiative pédagogique s'inscrit parfaitement dans le cadre du devoir de mémoire.

Les anciens combattants célèbrent également la fin de la guerre 1939-1945, le 8 mai, qui voit la victoire des forces alliées contre l'Allemagne nazie.

Enfin les anciens combattants présents encore aujourd'hui sont ceux qui ont participé, souvent malgré eux, aux combats en Algérie, Tunisie et Maroc de 1952 à 1962. 3000 soldats y ont laissé leur vie et on dénombre 150 000 blessés. Certains étaient des harkis, soldats nord-africains qui avaient choisis la France.

Les disparus de ces combats sont célébrés le 5 décembre chaque année.

Encore merci à toute la population de Labatie qui n'oublie pas que des combattants sont morts pour la France, pour que vive la France.

Pour les anciens combattants

Guy Mollard

Hôpital de Saint Agrève



ADDHSA (Association de défense et de Développement de l'Hôpital de Saint Agrève)

Fondée il y a 10 ans, cette association réunit des habitants du plateau (Ardèche, Haute Loire) désireux de soutenir l'hôpital de proximité auquel ils tiennent (451 adhérents en 2014).

Elle est adhérente à la coordination nationale (défense des hôpitaux de proximité)

Présidée par le docteur Pierre Metzdorff, elle s'est mobilisée pour tenter de sauver la maternité (hélas, fermée l'été 2008)

Aujourd'hui, c'est l'avenir incertain de Moze qui la préoccupe ; **à son niveau elle défend les usagers de l'hôpital, dans une attitude de vigilance, là où elle peut intervenir.**

Suite à une possible remise en cause du nombre de lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), l'association organise **une réunion publique le 4 décembre 2013**, pour rappeler l'attachement des populations aux établissements sanitaires de proximité, avec le comité CGT santé Ardèche. Elle invite les usagers et tous les acteurs à **se réunir devant les locaux de l'ARS à Privas le 13 décembre**, à l'occasion d'une rencontre inter établissements. Pour faciliter le déplacement elle met, ce jour là, un bus à disposition des usagers.

Depuis l'association s'est réunie tous les mois. Elle a initié, le 10 janvier 2014, la constitution **d'une commission tripartite** (élus, membres du CA de Moze et de l'ADDHSA) qui, depuis, se réunit régulièrement. Elle était présente lors de la venue de Mr Jacquinet, directeur de l'ARS Rhône-Alpes, le 18 janvier.

Une petite délégation a décidé de rencontrer les élus départementaux (sénateurs, députés, président du Conseil Général), et leur a fait part de ses interrogations et de sa vigilance.

Elle a organisé **l'AG du 25 avril 2014, salle Fernand Roux**, cette AG ouverte a renouvelé certains membres du CA et en a élu d'autres. Puis le CA du 14 mai a nommé à l'unanimité **Pierre Bal, président**, Pierre Metzdorff restant vice président, avec Jean Claude Cheynel.

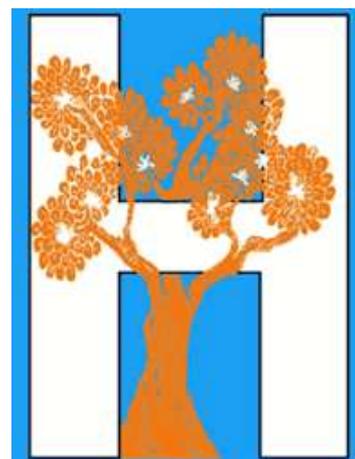
Le 9 juillet, rencontre de quelques membres de l'association de défense avec Mme PAILHES MARECHAL, directrice de l'ARS Ardèche :

qui a dit que l'établissement de Moze n'est pas un sujet d'inquiétude : il fait bien partie du SROS (Schéma Régional d'Organisation des Soins)

qui reconnaît que la reconstruction de l'EHPAD (maison de retraite) ne peut se faire sans le sanitaire

qui rappelle la nécessité d'un plan de retour à l'équilibre financier et qui pense qu'il faut revoir l'organisation médicale de Moze et peut être faire appel à des aides financières extérieures de type associatif ou autre

qui demande de faire confiance sur la mise en place prochaine du projet médical commun (Lamastre, Le Cheylard, St Félicien, St Agrève)



Pour être solidaires avec le rassemblement de la coordination nationale à Paris **le 23 septembre**, l'association a appelé à un rassemblement devant Moze.

Notre vigilance continue, mais c'est à nous tous, habitants du plateau de nous tenir informés et de nous mobiliser lorsque c'est nécessaire car cet Hôpital, c'est le nôtre !

A l'image de l'ADDHSA restons fermes pour le maintien de l'EHPAD, du sanitaire et des consultations externes.

Pierre BAL .

Président de L'ADDHSA .

ETAT-CIVIL 2014

Naissances :

Louis Jacky DUBOUIS , le 18 juillet à Firminy(Loire) domicilié à Clauze

Léonard , Michèle GUERIN MARQUILLY , le 22 juillet à Lyon 08 (Rhône) domicilié à Polleton

Malcom Jean TARDIVEAU , le 12 avril à Valence (Drôme) , domicilié à Mazabrard

Bienvenue à labatie

Lors du conseil municipal du 2 décembre, les repreneurs du commerce multi-services ont été choisis.

Patrice et Nadège Bogy ainsi que leurs 2 enfants Thomas et Sybellia, s'installeront prochainement dans le Village. Nadège termine en mai un CAP de cuisine, et préparera donc de bon petits plats , dès que les travaux seront terminés!

Leur offre de service est large, leur projet bien préparé . La société s'appelle le Relais de Labatie .

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue , leur apporte son soutien, et attend avec impatience de célébrer la réouverture!



Secrétariat de Mairie

Horaires d' ouverture au public : Mardi et Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

Téléphone :04.75.06.68.62

E.mail: ma-labat @inforoutes-ardeche.fr